



CONSEILS
MUNICIPAUX
P. 2



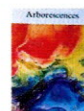
LIBERTÉ ÉGALITÉ
FRATERNITÉ
P. 3



PLAN LOCAL URBANISME
P. 3



CA NOUS GLACE
P. 3



LES ASSO CITATIONS
P. 4



MÉTIER D'HIER
P. 4



AGENDA
P. 4

<https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

STRÉPINIA' COM

LA GAZETTE QUI VOUS INFORME AUTREMENT

Etréchy

ensemble et solidaires



EDITO



Alors que les guirlandes illuminent nos rues, plusieurs vitrines de la Grande rue se sont éteintes. Entre loyers élevés et une clientèle moins présente, ces fermetures inquiètent. Lors du dernier Conseil communautaire, en commentaire à ma question relative aux commerces, la 1^{ère} Vice-présidente a rappelé que, plus qu'un constat, il est temps d'agir : franchir les portes de nos commerces et soutenir ces lieux essentiels à la vie locale.

En moins de deux ans, huit commerces ont fermé, et c'est bien trop. Plutôt que d'opposer petits commerçants et grandes surfaces, je crois qu'il est essentiel de valoriser leur complémentarité : les grandes enseignes offrent variété et quantité, tandis que les commerces de proximité apportent chaleur humaine, conseils avisés et authenticité, incarnant l'esprit même de Noël.

Des initiatives ravivent l'esprit de Noël. L'UCAE a lancé un judicieux calendrier de l'Avent, célébrant moments partagés et traditions. De notre côté, le 17 novembre, à l'Atelier des Lutins, les richesses locales ont brillé : crêpes aux produits régionaux, soupe paysanne parfumée de légumes des champs environnants, fromages des chevrettes de Villeneuve, vin blanc acheté dans une boutique de la ville ou encore le jus de pommes de Torfou, tous deux chauffés et épicés pour la circonstance. Au pied du sapin, ces saveurs ont réchauffé les cœurs et célébré la générosité de notre terroir.

En cette période où la magie éclaire nos foyers, rappelons-nous qu'elle commence chez nos commerçants. En franchissant leur porte, nous préservons les trésors de notre «petite ville à la campagne».

Que cette fin d'année soit une parenthèse enchantée, emplies de douceur, de partage et de découvertes locales.

Très belles fêtes à toutes et tous
Fanny MEZAGUER (Présidente E.E.S.)

L'atelier des lutins

Atelier des lutins, comme si vous y étiez.

Une réussite pour cette 4^{ème} édition. Juste avant la neige, le Père Noël avait bien calculé son coup. Et **pas moins de 560 visiteurs** ont fait le déplacement, dont un bon tiers d'enfants qui sont venus partager pour un instant la magie apportée par ces lutins. Les enfants ont été surpris de voir ces personnages de près de 160 ans (pour les plus jeunes d'entre eux) tenir l'atelier. Une séance de maquillage et les «bouts de chou» étaient dans l'ambiance. «Toupy», la cheffe des lutins, a bien orchestré la journée, il le fallait bien et c'était le point fort de l'organisation.

Un papa nous disait «**c'est comme un parc d'attractions, les enfants peuvent y rester toute la journée**». En effet, après la fabrication de guirlandes, de dessus de table en feuilles diverses et pommes de pin, de sapin en bois de récupération, un temps calme s'imposait avec les conteuses. D'autres enfants s'empressaient d'aller dans l'atelier de création friandise, où, à peine élaborés, ils étaient mangés par leur chocolatier en herbe. C'est merveilleux d'être enfant ! Les petits passaient tour à tour de la salle des fêtes au «Répar'joujou» via le marché, pour revenir vers le sapin de Noël où d'autres lutins les attendaient pour la fameuse parade.

Quel moment cette parade ! Imaginez vous le lutin «Baladin» qui emmène les enfants encadrés par les lutins, eux-mêmes entourés des parents pour chanter la chanson «Vive les gens d'Auvers» créée spécialement pour l'évènement... Journée intense pour tous, lutins inclus.





Echos ...de la vie municipale

Conseils municipaux des 3 octobre et 14 novembre 2024.

Lors des deux derniers Conseils, 18 délibérations ont été soumises au vote. Contrairement à l'idée reçue selon laquelle une minorité s'opposerait systématiquement, nous tenons à préciser que nous avons voté «Pour» à 17 de ces délibérations. Pour la compréhension de nos lecteurs, nous mettons en avant les délibérations pour lesquelles nous avons exprimé un vote «Contre» ainsi que celles ayant suscité des débats importants, même si elles n'ont pas abouti à un vote négatif de notre part.

Débat autour de deux demandes de financement :

1. **Subventions diverses pour les pompiers.** Une participation obligatoire de 411 € en 2024 a été approuvée, accompagnée d'une proposition du Maire d'un soutien annuel de 2€ par habitant entre 2025 et 2029, soit plus de 13.000€ par an auxquels pourrait s'ajouter un montant allant jusqu'à 135.000€ pour des investissements. Ce geste, selon le Maire, est un «signal fort» envers nos pompiers, traduisant un soutien aux services de secours. Nous partageons cette intention, comme en témoigne notre dernière tribune demandant une médaille de la ville pour des pompiers ayant sauvé un handicapé lors des récentes inondations. Cependant, nous regrettons que ce «signal fort» ne soit pas adressé de manière plus mesurée aux administrateurs du Département.
2. **Subvention pour l'achat d'un audiomètre pour le collège.** Encore une fois cet achat aurait dû être totalement à la charge du Département qui gère le collège. Néanmoins les écoles de la Commune pourront en profiter. Ce qui justifie notre accord sur la subvention municipale.

Ces deux dossiers nous interrogent sur la gestion des subventions. Nous estimons qu'il est inutile de chercher à être déférent vis à vis du Département en pénalisant nos finances communales. Nous sommes pour le soutien aux pompiers et aux écoles, ce qui a motivé notre vote «Pour» ces subventions. Mais nous tenions à vous en faire part.

Fixation des tarifs d'une buvette municipale à l'événement Etréchy sur glace :

De nombreuses associations n'ont pas répondu à l'appel pour tenir la buvette. Face à cette situation, la municipalité a décidé de gérer directement cet espace. Nous observons que la Mairie sollicite souvent les associations pour participer à ses propres événements, alors que celles-ci ont déjà leurs propres activités à organiser. Ceci pourrait expliquer ce manque d'engagement, mais nous ne tirerons pas de conclusions hâtives en affirmant que les associations ne soutiennent pas ce projet.

Rappelons que lors de ses vœux, le Maire avait affirmé, en résumant ses propos, que les Strépinicois attendaient avec impatience le retour de la patinoire de «glace» et qu'il n'était donc pas impossible que nous rechaussions les patins en 2024.

Etant totalement opposés à la **fabrication de glace(*)** pour une patinoire (coût de l'eau et aspect environnemental), nous avons voté «Contre».

(*) De nombreux articles à ce sujet sont à retrouver sur notre site : <https://etrechyensembleetsolidaires.fr/>

Echos ...de la vie intercommunale

Droit de réponse à la CCEJR:

L'atmosphère lors des Conseils Communautaires devient de plus en plus tendue. Seule élue au Conseil, déplorant le fait que les citoyens n'aient pas voix au chapitre, je pose systématiquement des questions dites «orales». Il s'agit, en fait, de questions écrites envoyées 72 heures en amont du Conseil et auxquelles le Président, en fin de séance, apporte une réponse.

Or, il se trouve qu'en séance du 25 septembre dernier, à la lecture d'une question orale abordant les problèmes de communication entre la CCEJR et les administrés que j'ai rencontrés, le Président a détourné l'esprit de ma question pour en faire des reproches à la qualité du travail des fonctionnaires de notre collectivité. **Je tiens à affirmer qu'il n'en est rien.** Bien au contraire.

J'ai énormément de respect pour toutes les personnes qui oeuvrent pour la Communauté de Communes (et nos Communes par ailleurs) et de surcroît, nous facilitent la compréhension de tous ces méandres administratifs. De plus, leur disponibilité à notre égard est remarquable et je ne doute pas qu'elle l'est également à l'égard des administrés.

J'ai simplement exprimé un malaise qui s'installe de plus en plus parmi la population à l'égard de leurs instances dirigeantes et peut être qu'un simple accusé de réception systématique des demandes des citoyens serait un début.

Au-delà de ma simple critique, il y a une démarche de recherche de solution mettant en avant l'importance de notre groupement de Communes et des tâches qu'il accomplit. De ce fait, j'ai souhaité que ce droit de réponse accompagne le procès-verbal du Conseil communautaire de ce jour-là, afin de dissiper ce malentendu.

Résultat : **je n'ai malheureusement pas eu droit de faire inscrire cette déclaration, d'où ce droit de réponse.**

Atelier des lutins : ça nous glace...



Dis-moi, *Toupy*, tu as vu ? On n'a même pas eu le permis pour construire notre atelier des lutins sur Etréchy. Nos affiches ont même été arrachées des panneaux de la ville, juste avant d'installer notre atelier à Auvers. A peine rentrés, voilà qu'une patinoire, sponsorisée par 'Manq d'O', va se poser là, devant tout le monde. Mais je croyais que notre Maire avait dit en 2022 dans «**le Parisien**» : '**Si j'avais eu le choix, elle n'aurait pas vu le jour cette année non plus**' Il avait aussi promis que, vu son contrat de 2 ou 3 ans (personne n'y a rien compris), ce serait la dernière année. Tout le monde l'a cru, même moi !



Oui, moi aussi, je l'ai cru, mais *Baladin*, tu sais bien que les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent. Tu te souviens de cette marche contre tout ça ? On n'était que 25, et pourtant, le Maire en a rigolé à pleines dents, comme si tout ça n'était qu'un jeu. Et les inondations, la glace, ça te parle, *Baladin* ?



Ben oui, ça ne va pas ensemble... Mais pourquoi s'entêter ? Dis-moi, *Toupy*, pourquoi ne pas tout laisser tomber ?



Peut-être qu'après un Premier ministre qui se promène sur les marchés d'Etréchy, nous verrons un Président se mettre à patiner lui aussi ? Qui sait... C'est drôle, non, cette idée de patiner sur de la glace au lieu de le faire en rollers, alors qu'on nous parle sans cesse de catastrophes naturelles !



La page 18 des bulletins municipaux

Les tribunes sont les expressions des groupes dans un bulletin, conformément à la réglementation. **Chaque groupe est tenu de soumettre son texte à une date précise.** Cependant, il est arrivé qu'un article du Maire réponde directement à une tribune minoritaire, ce qui est contraire à l'esprit de la loi. En effet, celle-ci interdit explicitement au Maire de commenter ces contributions dans ce cadre, puisqu'il dispose déjà d'autres supports de communication institutionnelle pour le faire. Une telle intervention peut réduire l'impact du message des minorités comme la nôtre, ce qui va à l'encontre de l'équité de traitement prévue par la réglementation.

De surcroît, évoquer le recours au Tribunal administratif, le seul outil accessible aux minorités pour défendre leurs droits, crée une asymétrie, car les groupes minoritaires disposent de moyens financiers bien plus modestes que ceux de la municipalité.

La tribune du Maire devrait être rendue à la même date que les autres groupes, ce n'est pas le cas vous le comprendrez aisément. Il est essentiel que l'espace d'expression dans le bulletin municipal respecte scrupuleusement les règles établies afin de garantir un débat démocratique serein et équilibré. Cela renforce la confiance entre les élus, les groupes citoyens et l'ensemble des administrés.

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) vu par un citoyen lambda

Je suis un habitant ordinaire d'Etréchy, et comme beaucoup, je me pose des questions sur l'avenir de notre Commune. J'ai assisté aux deux réunions publiques sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU), et plusieurs points me laissent perplexe.

Lors de la première réunion du 27 septembre, on nous a présenté les zones envisagées pour de nouvelles constructions : maisons, petits collectifs... avec un nombre maximal de logements défini. Mais sur quels critères tout cela repose-t-il, puisque, à ce moment-là, la directive de l'État n'était même pas encore validée ?

Puis, à la deuxième réunion du 13 novembre, les choses semblaient avoir évolué : on nous annonce que la directive de l'État est maintenant entérinée, et on aborde les projets industriels. Là encore, des questions surgissent. Ces nouvelles zones se situent souvent dans des points bas de la Commune, ce qui pose problème pour l'assainissement. On nous rassure en disant que des bureaux d'études valideront la faisabilité. Mais est-ce suffisant pour éviter de futurs problèmes ? Regardons ce qui s'est passé avec la maison de retraite ou le domaine Chasse-Lièvres. Ces constructions ont été autorisées sur des zones de ruissellement connues, et aujourd'hui, elles sont régulièrement inondées. Pourquoi de tels choix ont-ils été faits à l'époque ? Est-ce qu'on prend vraiment en compte ces erreurs du passé dans les projets actuels ?

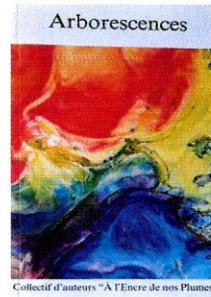
Un autre point m'interpelle : la gestion de l'eau et de l'assainissement a été transférée à la Communauté de Communes. Pourtant, personne de cet organisme n'était présent aux réunions, et aucun communiqué n'a été partagé. Nous n'avons en tête que la dernière réunion publique sur l'augmentation de nos factures d'eau suite aux travaux à engager pour réparer les fuites du réseau. Comment, dans ce contexte, les habitants peuvent-ils avoir une vision claire de ce qui se prépare ? Enfin, il ne faut pas perdre de vue que le PLU n'est pas qu'une question de bâtiments, de clôtures ou de terrasses. C'est un projet global qui va façonner notre Commune pour des générations. **Mais comment être serein quand des sujets essentiels sont à peine effleurés ?** Et ces remarques que nous sommes invités à déposer en Mairie, arriveront-elles à temps pour influencer un projet qui semble déjà bien engagé ?

Je ne suis qu'un citoyen, mais je m'interroge. L'avenir d'Etréchy mérite une vraie réflexion, une transparence totale, et surtout, que les habitants soient pleinement écoutés. Nous vivons ici, nous connaissons notre territoire, et nos inquiétudes ne devraient pas être reléguées au second plan.

Les associations sont actives...

le deuxième recueil de l'association « à l'encre de nos plumes » sortira bientôt. La période de Noël est propice à la lecture, lové bien au chaud dans un canapé; alors nous vous recommandons cet ouvrage : son titre «Arborescence» évoque les idées qui partent dans tous les sens, avec des poésies variées et des nouvelles pleines d'imagination créées à partir de thèmes imposés : «j'ai tué, mais ...», «vide tes poches», «rien ne serait arrivé si ...».

Cela ne vous donne-t-il pas envie d'en savoir plus ?



Collectif d'auteurs "À l'Encre de nos Plumes"

Mystérieux et éphémère, je ne vis que pour une saison, mais ma présence est synonyme de joie et de lumière. Au cœur des festivités, je me pare d'ornements scintillants, devenant le gardien silencieux de vœux et de présents. Invisible le reste de l'année, je réapparaîs lorsque les jours sont les plus courts, transformant les foyers en royaumes enchantés. Les lutins s'affairent autour de moi, protecteurs de ma brève magie.

(Solution Edito en ligne 25 mot 3)

Devinette :

Métier d'hier (et d'aujourd'hui) :

Aimez-vous mon uniforme ? Je le trouvais magnifique, n'est-ce pas ? Mais c'est vrai, vous ne voyez ici que mon képi. Regardez bien : un cor de chasse y est brodé à l'avant. Cela vous donne un indice ? Non ? Et si je vous disais que j'ai vécu dans une tranchée, creusée à la main avec mes camarades... me croiriez-vous ?

Trop de questions d'un coup ? Laissez-moi me présenter. Je m'appelle Paul. Pendant la guerre, j'étais tour à tour sentinelle, contrôleur de papiers, agent de police. Mais mon rôle principal, et celui que je préfère, consistait à fournir du bois à l'armée. Avec mes compagnons, nous devions abattre juste ce qu'il fallait, ni plus ni moins, tout en surveillant que les coupes restent dans les règles. Ma devise était simple : « Faut du bois, mais juste ce qu'il faut ! ».

En 1919, la guerre terminée, j'ai enfin retrouvé mon métier de cœur : garde communal. Avec une belle médaille en poche pour services rendus, je suis devenu agent technique des Eaux et Forêts, puis technicien forestier territorial. Quel métier magnifique ! Chaque jour, je parcours des kilomètres à travers les bois, veille sur les arbres, identifie ceux qui demandent des soins. Mais, hélas, je dois aussi jouer au gendarme face aux abus : **trop souvent, de magnifiques spécimens sont abattus sans scrupule.**

Cela dit, dans notre pays, on ne coupe pas un arbre sans raison. Pas de gâchis chez nous, non ! Pourtant, une inquiétude me ronge. Hier, mon ami Jean-Denis m'a laissé entendre que le pays pourrait bientôt repartir en guerre...

Et si c'était vrai ? Qui s'occuperait alors de nos forêts, de ces arbres centenaires qui veillent sur nos campagnes ? J'y pense en frissonnant. Quand je suis revenu des tranchées en 1918, on avait promis : «Plus jamais ça.» Et voilà qu'à peine vingt ans plus tard, certains voudraient recommencer ? **Ils sont fous !** Que deviendrait un pays sans ses hommes ? **Et que deviendraient les hommes sans leurs arbres ?**



Si vous partagez nos valeurs, si vous souhaitez que cette gazette continue d'exister, nous faisons appel à votre générosité.

Notre association est au 10, rue de la butte St Martin et nous sommes joignables au 07.82.80.66.13

Notre plume vous plaît-elle ?

Etréchy :

Les dimanches 12 janvier, 9 février et 9 mars : la «Confrérie Saint Vincent» et «Etréchy et son passé» seront sur le marché

Jusqu'au 24 décembre : l'UCAE organise son calendrier de l'Avent.

A l'occasion du Printemps des poètes, réveillez le poète qui sommeille en vous ! Donnez vie à vos mots. Thème 2025 : «**Volcanique**». Vous avez jusqu'au 31 janvier 2025 pour relever le défi

Ecrivez à :

alencredenosplumes91@gmail.com

Lardy :

Dimanche 26 janvier: Les hivernales 2025 : spéciale 20 ans où le cirque sera mis à l'honneur. La troupe passera pas loin de chez nous. Réservations : 01 69 27 14 94

Chamarande :

Samedi 8 février 20h30 : **Escape Game** avec Gametime Evasion « L'épée d'Excalibur et sa quête du Graal »

Samedi 8 mars 20h30: Lecture-spectacle dans le cadre de la Journée des Droits de la Femme avec **Corinne Pipereau et Virginie Garrel**



Les Répar'café : lieu/date

Villeconin	21 décembre
Chamarande	18 janvier
Villeconin	25 janvier
Bouray	26 janvier
Etréchy	8 février
Villeconin	22 février
Lardy	23 février
Auvers	8 mars
Villeconin	29 mars
Janville	30 mars
Chamarande	12 avril
Etréchy	18 mai
Auvers	14 juin